



POUR LES

11 - 17 ANS

VACANCES D'HIVER

DU 14 FÉVRIER 2022 AU 25 FÉVRIER 2022

> PONT DE BEAUVOISIN LES ABRETS EN DAUPHINÉ





VIENS DÉCOUVRIR CES ACTIVITÉS MANUELLES ET CRÉATIVES -

LUNDI 21 FÉVRIER

PAPER TOYS
ET PETITES
COUTURES

TARIF : JOURNÉE

À PRÉVOIR :

PIQUE NIQUE

LES ABRETS: 8H45/17H15
PONT: 9H/17H

À NOTER

1^{ÉRE} SEMAINE PÔLE JEUNESSE FERMÉ

SÉJOUR EN CHARTREUSE

ACCUEIL LIBRE, GRATUIT, SANS INSCRIPTION, TOUS LES JOURS AUX CONTAINERS DU PARC BISSO DE 10H À 17H

VIENS JOUER
ET BIEN MANGER ENTRE POTES

MARDI 22 FÉVRIER

JOURNÉE JEUX ET RACLETTE PARTY

TARIF : JOURNÉE + REPAS

LES ABRETS: 8H45/17H15
PONT: 9H/17H









L'ACCUEIL DES MINEURS SE FERA
DANS LE RESPECT DU PROTOCOLE
SANITAIRE EN VIGUEUR. LE PORT
DU MASQUE EST OBLIGATOIRE.
LE MASQUE EST À FOURNIR
PAR LES FAMILLES.
LES SORTIES ENVISAGÉES POURRONT
FAIRE L'OBJET DE MODIFICATION EN
CAS D'ÉVOLUTION DU PROTOCOLE,
OU ÊTRE ANNULÉES SELON LE
CONTEXTE SANITAIRE.

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS	QF < 400	401 à 550	551 à 700	701 à 1250	> 1250	Hors VDD
Cotisation annuelle	8.00 €					
Journée + repas	8,80€	11€	13,20€	15,40€	17,60€	22€
Journée simple	7,26€	9,06€	10,88€	12,68€	14,50€	18,70€
1/2 journée + repas	5,18€	6,47€	7,76€	9,06€	10,35€	12,65€
1/2 journée	3,63€	4,53€	5,44€	6,34€	7,25€	9,35€
Forfait 5 jours repas	39,60€	49,50€	59,40€	69,30€	79,20€	99,00€
Supplément sortie	Forfait compris entre 3€ et 15 € selon l'activité					
Séjour (de 1 à 4 nuits) (Part prise en charge par les VDD par rapport au coût total)	50%	37,50%	25%	12,5%	0%	Maj +10%

- Les animations sont facturées à la journée ou demi-journée, le tarif dépend du quotient familial. Un supplément est appliqué pour les sorties et les repas.
- Nous acceptons les chèques Vacances ANCV.
- Nous organisons une NAVETTE à différents arrêts (sur demande lors de la réservation).





CONTACTS

POUR INSCRIPTION: MARINE: 06.04.59.27.78
JEUNESSE.LESABRETS@VALSDUDAUPHINE.FR

LORS DES NAVETTES: THIBAULT 06.24.77.12.67 JULIA 06.35.42.33.19

À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- · La fiche d'inscription dûment complétée
- · L'attestation d'assurance
- · La dernière attestation de Quotient Familial
- Copie des vaccins à jour

OBLIGATOIRE POUR TOUTE ACTIVITÉ

INFO PASS SANITAIRE :

À compter du 30 septembre 2021, les adolescents âgés de 12 ans et 2 mois à 17 ans devront présenter un pass sanitaire pour accéder aux lieux et événements où il est exigé (cinémas, salles de sports, piscines, restaurants, cafés...). Les jeunes mineurs devront donc être munis du QR code attestant d'une vaccination complète, d'un test négatif de moins de 72 H ou d'un certificat de rétablissement du Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.